Le mystère de Bruxelles

Bruxelles, 22 janvier.

Les médecins qui ont fait l'autopsie du cadavre de M. Bernays, n'ont pu retrouver la balle, bien que la blessure qui existe à la nuque paraisse faite par une arme à feu.

Les obsèques de M. Bernays ont eu lieu hier à Anvers.

Voici une lettre que M. Guyot, le marchand de meubles qui était chargé de l'ameublement de la maison a reçue mercredi dernier.

« Mon cher Monsieur Guyot,

» Après le terrible malheur arrivé rue de la Loi, et malheureusement resté trop longtemps inconnu, mais qui aujourd'hui est connu de tous, un nouveau séjour sera inutile pour moi. Je vous remercie de tout ce que vous avez bien voulu faire pour moi.

» Les meubles restant rue de la Loi pourront être repris par vous. Et lorsqu'un jour ou l'autre, je repasserai par Bruxelles, je vous indemniserai plus largement.

» Agréez, monsieur, mes civilités empressées.

» (Signé) VAUGHAN. »

Le même jour, à six heures du soir, le père de M. Bernays, habitant rue Montoyer, 17, recevait une lettre lui disant que son fils était mort et qu'il trouverait son cadavre rue de la Loi, 159.

L'armurier Van Maele a expertisé les armes trouvées rue de la Loi. Le revolver qui se trouvait à terre, au pied de la table, était déchargé. Deux coups de feu ont été tirés avec un revolver bull-dog qui était sur la table.

En plus du cabinet de travail du rez-de-chaussée, il y avait, au second étage, un cabinet de toilette également meublé.

La cuvette pleine d'eau rouge de sang trouvée au rez-de-chaussée, provenait du cabinet du second étage. Vaughan l'aura descendue pour faire sans doute disparaître des taches de sang.

Sur le lavabo du cabinet de toilette, on a trouvé une alliance portant ces deux noms, gravés à l'intérieur : *Henri-Clara*. Les serviettes neuves qui étaient marquées H. V.

Dans sa lettre au *Coroner of the city of Brussels*. Vaughan reconnaît que son devoir serait de se constituer prisonnier, afin de bien prouver son innocence et la véracité de ses dires, mais qu'il a une femme et des enfants qui l'attendent et qu'il va les rejoindre. Il annonce, en terminant, qu'il reviendra bientôt donner à la justice toutes les explications désirables.

Voici le document publié par le *Moniteur* :

Bruxelles, le 19 janvier 1882.

« L'avocat Bernays, d'Anvers, a été trouvé assassiné, le 18 janvier 1882, dans une maison sise à Bruxelles, rue de la Loi, n. 159,

» Cette maison avait été louée au mois de décembre dernier, par l'assassin, qui n'avait fait meubler que le cabinet du rez-de-chaussée, où a été trouvée la victime.

» Le crime a dû être commis le 7 janvier 1882, dans la matinée, à l'aide d'une arme à feu.

» Signalement de l'assassin : Vaughan, Henry, paraissant âgé d'une quarantaine d'années, de nationalité imparfaitement connue, se disant tantôt né à Londres, tantôt à la Jamaïque ; se disant aussi domicilié une fois à Glasgow, une autre fois à Richmond, près Londres; parlant le français, l'anglais, quelque peu l'espagnol et aussi, paraît-il, le hollandais; taille moyenne, plutôt grand que petit, de complexion délicate, teint bronzé, portant perruque noire, assez longue, avec raie de côté, pendant dans le cou et coupée ras; (la perruque pourrait bien recouvrir une chevelure naturelle), moustache noire en brosse (paraissant teinte), petits yeux bleu-gris, nez moyen, mince et légèrement arqué, très-belle denture, très-blanche, petites mains à doigts effilés. Il portait souvent un pince-nez tantôt à verres bleus, tantôt à verres blancs.

« Signes particuliers : Clignotant de l'œil, paraissant myope, ayant un léger défaut de prononciation.

« L'assassin paraît s'être occupé, depuis le mois de décembre dernier, de l'exploitation d'une ligne interocéanique de steamers devant partir d'Anvers.

« Vaughan a logé les 4, 5 et 6 décembre 1881 à Amsterdam, *Amstel Hôtel*; — du 8 au 15 décembre il se trouvait à l'hôtel de l'*Europe* à Hambourg ; — Les 15 et 16 décembre il était à Brême, *Hillmans-Hôtel* ; — enfin, le 16 janvier 1882, trois lettres signées « Vaughan » ont été expédiées de Bâle à Bruxelles. »

« *Le juge d'instruction*,

« L. KETELS. »

Le parquet bruxellois vient de lancer des télégrammes dans toutes les directions.

Découverte du corps de M. Bernaeys

Nouveaux détails. — On lit dans le *Précurseur* : A propos de l'affaire Vaughan, qui passionne en ce moment l'opinion publique, voici un rapprochement assez étrange.

Le 25 octobre 1880 a été plaidé à Anvers un procès dans lequel un Vaughan, armateur à la Nouvelle-Orléans, a figuré comme défendeur en compagnie d'un M. Oll. Ces messieurs avaient opéré une saisie-arrêt sur le fret dû par divers négociants au capitaine du *Lord Eslington*, steamer, qu'ils avaient affrété pour la maison Eugster et Ce, de la Nouvelle-Orléans. Le capitaine poursuivait la nullité de la saisie, fondant son action sur l'absence de toute créance dans le chef des défenseurs. Les défenseurs soutenaient au contraire qu'ayant affecté un navire pour le voyage de la Nouvelle-Orléans à Anvers, et que le capitaine n'ayant pas fait ce voyage et par conséquent ayant rompu l'engagement, il leur avait ainsi causé un préjudice. Le tribunal a donné gain de cause au capitaine.

Ce qui rend le rapprochement plus étrange encore, c'est que c'est M. Bernays qui a plaidé pour M. Vaughan.

On sait que le Vaughan dont il est question en ce moment se prétend armateur à Richmond, capitale de la Virginie orientale et port de commerce important. Il y aurait donc deux Vaughan, tous deux armateur aux Etats-Unis. Il est à remarquer que le Vaughan de la Nouvelle-Orléans est très connu dans le monde commercial et extrêmement riche.

Autre détail curieux : le meurtrier de M. Bernays n'écrit nullement comme un anglais. Il a des tournures de phrases, des expressions même, absolument inusitées en Angleterre. Des Anglais, qui ont lu la lettre adressée au parquet d'Anvers, affirment la chose de la façon la plus catégorique, et concluent que Vaughan s'est exprimé comme un Américain.

C'est ce qui nous fait présumer que Vaughan, en disant qu'il était armateur à Richmond, sans autre indication, a voulu désigner la capitale de la Virginie. Car il y a aussi un Richmond en Angleterre, il y en a même deux : un village sur la Tamise et une ville, de peu d'importance d'ailleurs, sur la Swale, comté d'York.

Il ne nous appartient pas de tirer des déductions de cette singulière coïncidence. Nous nous bornons à la signaler à titre de curiosité.

Ajoutons que le corps de M. Bernays, accompagné par M. Léopold Cateaux, a été conduit, aussitôt son arrivée à Anvers, au domicile de la victime, rue Van Brée, 35. Il a été reçu par Mme Bernays, agenouillée sur le seuil de la porte et entourée de ses oncles. Ce spectacle a produit une profonde impression.

Hier, en Bourse, un avocat de la ville, montrait la lettre écrite par Vaughan au procureur du roi d'Anvers, aux négociants et aux armateurs de la place, afin de faire reconnaître l'écriture. On pense que la lettre n'a pas été écrite par un Anglais. On se demande pourquoi elle n'a pas encore été photographiée et affichée publiquement, comme on a fait en Hollande avec la lettre de l'assassin De Jongh.

Gand. — *Jubilé d'un missionnaire belge.* — Il y a 25 ans que M. Florimond de Bruycker fut ordonné prêtre à Gand. Il ne tarda pas à quitter son pays, sa famille et ses amis, pour se consacrer aux missions dans le Nouveau-Monde. Il fut appelé à une mission naissante dans l'Etat de Connecticut, où il donna des preuves de son zèle sacerdotal, de sa science et de ses vertus, ce qui lui assura bientôt une grande influence, qu'il sut faire tourner à l'avantage de la religion et de l'éducation de la jeunesse. Le nombre des fidèles s'accrut d'une manière étonnante, grâce surtout à l'œuvre scolaire qui y fleurit sous ses auspices, grâce aussi à son dévouement et à ses sacrifices.

Ces magnifiques résultats ont fait l'objet des éloges qui ont été décernés à M. de Bruycker, à l'occasion de son jubilé sacerdotal de 25 ans, dans l'église de Willimantic, le 21 décembre dernier, par des évêques, un nombreux clergé et une foule pieuse, accourus à la solennité. Mgr Mac-Quaid, évêque de Rochester, Etat de New-York, prononça le panégyrique du prêtre jubilaire, auquel plusieurs toasts furent portés au repas, qui réunit les prélats, les prêtres et plusieurs fonctionnaires publics après la cérémonie.

D'après le compte-rendu de la fête, que nous lisons dans la *Catholic Review*, de New-York, nous voyons que le zélé jubilaire a attiré à Willimantic des religieuses belges, qui y instruisent plus de 500 enfants. La même revue fait remarquer que le missionnaire belge n'a pas seulement fait preuve d'esprit national en s'entourant d'excellentes institutrices de son pays, mais qu'il a su aussi faire apprécier l'art belge dans l'ornementation de son église, bâtie dans le style gothique.

Nous envoyons nos cordiales félicitations au Rév. M. de Bruycker, en nous associant aux éloges dont il a été l'objet à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Huy. — Un triste accident de voiture est arrivé hier près de Huy. M. Ch. Dufresnoy, industriel, revenait à Huy dans sa voiture accompagné de son cocher, quand il vit que le cheval prenait une allure désordonnée et que le cocher était impuissant à le maintenir; il sauta lestement de voiture sans se faire aucun mal. Une minute après, le cheval, lancé dans un talus, culbutait la voiture et se renversant sur le cocher, tua net ce malheureux serviteur, qui était un brave et digne homme.

Werister. — *Eboulement. — Deux victimes.* — Un terrible accident est arrivé, avant-hier, à la houillère de Werister (Beyne-Heusay). Un éboulement de pierres s'est produit et a enseveli le nommé Eugène Brack, âgé de 12 ans, et une jeune fille de 20 ans, la nommée Marie-Agnès-Louise Delmotte, tous deux de Romsée. Le jeune Brack a été tué sur le coup, et la jeune fille, a été si grièvement blessée qu'elle a succombé quelques heures après l'accident.

Bruxelles. — La discussion du traité de commerce avec la France sera terminée mardi à la Chambre des députés de Belgique, après une semaine de longs débats.

La Chambre a fixé cette date par suite de la convocation, pour mercredi, de la Chambre haute.

FAITS DIVERS

— Rouen : La filature de Mme veuve Lesceuf, à Malaumay, a été totalement incendiée hier soir. Les pertes évaluées à 120,000 francs et sont assurées.

La cause du sinistre est inconnue.

— On lit dans le *Berliner Tageblatt*, du 21 janvier :

Quatre garçons de douze à quatorze ans, admis dans la maison de refuge de Flatow, ont fait ces jours derniers deux tentatives d'assassinat. Ils ont essayé d'abord d'empoisonner le pasteur au moyen du phosphore, et puis ils ont voulu surprendre le directeur pendant son sommeil, le chloroformer, le poignarder et le voler ensuite. Ces deux attentats, qui leur avaient été inspirés par un cordonnier de Riesenburg, ont été déjoués.

— On écrit de Sainte-Marie-aux-Mines à l'*Union*, de Strasbourg :

Mardi dernier, deux gendarmes allèrent faire une malencontreuse descente, au faubourg Saint-Dié, dans la maison de M. Miclo. De joyeux convives étaient réunis autour de deux jeunes époux, qui s'étaient donné, dans la matinée, la foi du mariage.

Nos deux hommes, au mépris non seulement des convenances les plus élémentaires, mais encore de l'équité elle-même, mirent impitoyablement la main sur le frère aîné du nouveau marié, M. Auguste Scholer, âgé de vingt-huit ans. Malheureusement pour lui, M. Scholer était venu de France ici, sans s'être préalablement muni, disons armé, des pièces justificatives établissant la validité de son option. Aussi fut-il arraché, sans égard aucun, du sein de sa famille en fête. Ecroué au commissariat, cet infortuné convive dut y passer deux mortelles heures, de six à huit heures du soir, durant lesquelles l'épée de Damoclès restait suspendue au-dessus de sa tête. Enfin, après d'actives recherches, l'on finit par dénicher le nom de M. Scholer dans la liste des optants légitimes par la commission composée *ad hoc*.

D'aucuns disent tout haut que c'était finir par où il aurait fallu commencer... Cela s'appelle un pas de clerc de plus à l'actif de messieurs les policiers.

NOUVELLES DU SOIR

La chute de M. Gambetta

L'opinion générale du monde politique est que M. Gambetta est perdu, et perdu par sa seule faute. Ses amis eux-mêmes le confessent. Chose bizarre : dans ce pays plus disposé que jamais à donner raison à un homme contre une Assemblée, il s'es tarrangé pour que l'opinion donnât raison à l'Assemblée contre lui. Il va probablement tomber, et dans des conditions qui ne permettent guère de supposer qu'il puisse jamais se relever (*Français*).

Au conseil de cabinet de samedi

Paris, 22 janvier.

Le Conseil de cabinet tenu hier matin au quai d'Orsay, a été, paraît-il, plus mouvementé qu'on ne l'avait dit.

Si M. Gambetta a persisté avec obstination dans son idée première de ne faire aucune concession à la majorité de la Chambre, plusieurs de ses collègues se sont, au contraire, prononcés pour l'adoption d'une politique de conciliation.

On voit que ces conseils de modération n'ont pas prévalu.

L'opinion de la Bourse

Le monde financier, dans la crise terrible qu'il traverse, demande à grands cris un changement de ministère. Il se flatte que l'arrivée de M. Léon Say et de M. de Freycinet aurait pour effet de relever la Bourse et d'aider les mesures qui paraissent avoir été arrêtées ces jours-ci par la haute banque pour parer à la crise.

L'Union et les établissements de crédita

Paris, 22 janv., soir.

Les pourparlers continuent entre l'Union et les établissements de crédits.

On assure que l'Union a exposé sa situation et a montré ses livres; il en résulte qu'il doit une grosse somme au parquet des agents de change, mais qu'une somme supérieure lui est due par la coulisse.

Les établissements de crédits prêteraient à l'Union moyennant une garantie de titres.

Le règlement des actions nouvelles serait ajourné de deux mois.

On espère toujours un arrangement.

On assure que l'Union payera demain à bureaux ouverts.

L' « Union Générale »

Paris, 23 janvier.

Le *Figaro* dit qu'un accord complet s'est établi entre le directeur de l'*Union Générale* et un syndicat des banquiers.

Tous les intérêts compromis dans la baisse de la Bourse seront sauvegardés.

Paris, 23 janvier.

La première réunion mixte composée de délégués de l'Union des chambres syndicales ouvrières de France et de délégués de l'Union nationale du commerce et de l'industrie a eu lieu hier, à la salle Rivoli, dans laquelle se pressaient plus de mille personnes.

Sujet : les grèves.

Un procès gagné par les frères d'Agen

Agen, 21 janvier, soir.

Le tribunal vient de condamner la ville d'Agen à payer 1,500 francs de dommages, pour avoir rompu son traité avec les frères des écoles chrétiennes.

Le procès Roustan traduit en arabe

Constantinople, 22 janvier.

On dément qu'il ait été question ici de faire traduire le procès Roustan en arabe, pour en inonder la Tripolitaine et la Tunisie.

Le traité de commerce Franco-Anglais

Paris, 22 janvier.

Le correspondant parisien du *Manchester Guardian*, un des principaux journaux provinciaux, a eu une entrevue avant-hier avec M. Rouvier, qui lui a fait connaître les concessions considérables qu'il propose, au delà desquelles il ne pourrait aller sans s'exposer à une invincible opposition de la part des Chambres. Le correspondant informe ses compatriotes des excellentes dispositions du ministre, et les assure qu'en effet il ne croit pas qu'un ministre du commerce français puisse jamais offrir de plus favorables conditions.

Algérie

Le *Petit Marseillais* a reçu de son correspondant à Oran, la dépêche suivante :

« 20 janvier, 4 h. 50 soir.

» Un survivant de la mission Flatters vient de parvenir aux avant-postes Sud de notre province. Il a été recueilli par nos colonnes.

» Le poste de Géryville ayant envoyé un détachement de spahis, sous les ordres du sous-lieutenant Lakadar, pour razzier les indigènes de Brézina qui résistaient aux réquisitions de chameaux dont ils étaient l'objet, cet officier a recueilli sur ce point le malheureux, dont je résumerai ainsi le récit :

» Sergent aux tirailleurs indigènes, escortant la mission, il raconte que le colonel Flatters avait été informé des bruits qui couraient parmi les indigènes de l'escorte, faisant craindre une trahison par le guide Chambaa, qui devait livrer la mission aux Touaregs. En effet, les Chambaa sont les serviteurs religieux des Ouled-Sidi-Cheiks, auxquels plusieurs de leurs fractions doivent leur constitution en tribu. On savait que Kadour-ben-Hamza était allé depuis au Gourrara, où on supposait qu'il avait demandé à ses fidèles de trahir nos compatriotes. Le colonel méprisa cet avis et continua sa route.

» Arrivé près d'un puits, il commanda la halte et, faisant organiser le campement, il partit en avant avec l'état-major et le personnel scientifique, laissant le convoi à la garde de l'escorte, pour reconnaître la source où devait être renouvelée la provision d'eau et où devaient être abreuvés les animaux de charge. Surpris par les Touaregs, ils étaient traîtreusement assassinés, et les ennemis se précipitaient ensuite sur le convoi, dont les défenseurs ayant enfoncé les caisses de vivres et de munitions, les repoussaient une première fois, leur tuant beaucoup d'hommes. Revenus plus nombreux à la charge, nos soldats succombèrent sous le nombre et furent massacrés jusqu'au dernier, puis le convoi fut pillé.

» Avec un soldat de son régiment, le sergent dont je rapporte le récit se sauva et parvint à se cacher pendant plusieurs jours. Sans vivres, sans armes, ils errèrent aux environs; mais poussés par la faim, ils furent décidés à se montrer et à sortir de leurs tannières. Son compagnon succomba à la fatigue, et manquant de nourriture, rassemblant ses forces, il chercha à revenir vers le point où avait campé le convoi, espérant trouver quelques provisions abandonnées par l'ennemi.

» Parvenu en vue du puits où avait été assailli le colonel, il aperçut un troupeau de chameaux, mais le berger qui conduisait ces animaux prit la fuite à son approche. Il rattrapa pourtant le troupeau et but longuement au puits, près duquel il se coucha, ne pouvant aller plus loin.

» Un grand nombre de femmes vinrent ensuite à la source, mais malgré ses appels, elles fuirent à sa vue. Enfin, un chef touareg arriva, dont il implora protection et qui l'emmena dans son douar, où les autres indigènes réclamèrent sa mort. Protégé énergiquement par ce chef, qui le prit à son service comme berger, il vécut dès lors dans la tribu sans être inquiété et il s'efforça de trouver l'occasion, malgré la surveillance dont il était entouré et l'éloignement de notre territoire, pour s'échapper.

» Il raconte que peu après son arrivée dans le douar des Touareg, il vit arriver les nègres de Tombouctou, qu'il dépeint vêtus d'habillements noirs, montant de petits chevaux d'une race particulière qui lui est inconnue, et armés d'arcs et de flèches, tandis que l'armement des Touaregs consiste en longs fusils arabes. Les nègres dirent qu'ayant connu les projets des Français de venir dans leur pays, ils étaient venus s'opposer à leur passage. On leur fit connaître le sort de nos explorateurs,

» Cependant les Touaregs formaient une caravane qui devait se rendre au Gaurara, et à laquelle devait se joindre le douar où le sergent était retenu. Il demanda et obtint de conduire les animaux de son maître. Arrivé au ksar du Gourara, il se fit connaître au cheik, qui le cacha pendant quinze jours, lui permettant d'échapper aux recherches de ses compagnons, qui retournèrent enfin dans le Sud, et lui-même se rendit à Metlili, où il espérait rencontrer la colonne de Laghouat opérant dans cette région sous les ordres du général de la Tour d'Auvergne. De là il vint à Brézina, où l'autorité militaire l'a accueilli.

» Le rapport de l'officier contenant ce récit, dit que les populations de Tombouctou, alliées aux Touaregs, s'opposeront à notre passage dans la région avancée du Sahara.

Affaires tunisiennes

Paris, 22 janv., s.

L'ambassade ottomane dément formellement le bruit qui a couru sur les intentions du sultan de déposer le Bey actuel de Tunis, Mohamed-es-Sadock, et de lui donner Ali-Ben-Kalifa pour son successeur.

Le *Times* a reçu la dépêche suivante :

Constantinople, 21 janvier.

Le journal de Constantinople, en langue arabe, le *Djeouaib*, continue à exciter les populations du nord de l'Afrique contre la domination française, et il accuse le gouvernement français de viser à la destruction de la religion et des mœurs de l'Islam. Dans son numéro d'aujourd'hui, il engage les ulémas de Tunis à protester contre la réception en cérémonie par le bey, des officiers français et des dignitaires indigènes le jour du 1er janvier, qui est une fête pour les chrétiens et non pour les musulmans, et il prédit que si le monde musulman se soumet tranquillement à une telle indignité, la France interdira au bey d'aller à la mosquée et l'obligera d'aller à l'église chrétienne. En présence de telles insultes à l'Islam, les musulmans de Tunis, d'Algérie et du Maroc doivent être prêts à verser la dernière goutte de leur sang pour la défense de leur foi.

Non content de fomenter ainsi l'insurrection en Tunisie et en Algérie, l'organe, en langue arabe, du palais cherche à exciter le gouvernement français en reproduisant les anciens articles du *Mostakel*, le journal arabe fondé par le gouvernement italien pour miner l'influence française dans le nord de l'Afrique. En autorisant la publication du *Djeouaib* et en expédiant une quantité d'exemplaires de ce journal à Tripoli, le gouvernement donne un appui moral au mouvement arabe ; mais, jusqu'à présent, il lui a fourni très peu d'appui matériel, car, d'après les nouvelles les plus récentes de Tripoli, les chefs insurgés commencent à se plaindre de ne pas recevoir du khalife les armes et les cartouches sans lesquelles ils ne peuvent continuer la lutte.

Les journaux italiens achetés par des Français

Paris, 22 janvier.

L'émotion survenu ici, au sujet de l'affaire des journaux italiens achetés par la Banque-Romaine, est loin d'être calmée.

Les directeurs du *Diritto* et de la *Liberta* ont donné leur démission, et le jury d'honneur, composé de députés, auquel le jugement de cette affaire avait été soumis, s'est aussitôt dissous. Ont est ici très mécontent de voir que le *Diritto* n'en continue pas moins à recevoir des communications officieuses.

Le pèlerinage espagnol à Rome

L'*Agence Stephani* télégraphie de Madrid :

Le ministre d'Italie, tout en se montrant reconnaissant de la sollicitude des ministre espagnols pour empêcher le pèlerinage de devenir une démonstration politique, a fait comprendre clairement que le gouvernement italien, dans cette circonstance comme dans les autres, n'aura pas d'autre règle de conduite qu'une scrupuleuse et vigilante application des lois en vigueur.

Une béatification

Rome, 22 janvier.

La béatification du vénérable Charles de Sezze moine franciscain italien, a été accomplie aujourd'hui.

Les cérémonies de cette béatification ont eu lieu avant et après-midi, comme celles de dimanche dernier, relatives au vénérable Alphonse d'Orozco.

Mort d'un explorateur italien

Le Caire, 22 janvier.

Le consul de France à Kharthoum télégraphie que le voyageur italien Piaggia est mort dans l'Afrique.

Affaires d'Egypte

Londres, 23 janvier.

On mande du Caire au *Daily News* :

« Le régiment d'Araby-Bey est parti pour Rosette.

» Quatre régiments ont reçu l'ordre d'aller dans le Soudan pour étouffer l'insurrection suscitée par un faux prophète. »

La note de la Porte

Constantinople, 22 janvier, soir.

Relativement à la circulaire de la Porte, du 13 janvier sur les affaires d'Egypte, l'Allemagne, a répondu à la Turquie, qu'avant de faire de nouvelles démarches, il convenait d'attendre, de la part de l'Angleterre et de la France, les explications demandées par la Porte.

La question juive

Londres, 22 janvier.

Une vingtaine d'hommes éminents, appartenant à toutes les confessions religieuses et philosophiques, depuis le cardinal Manning jusqu'à Darwin, ont signé l'adresse invitant le lord-maire à convoquer et à présider le meeting sur la situation des juifs en Russie.

Le canal de Panama

On télégraphie de Panama, 20 janvier :

Le premier chantier pour l'excavation de la grande tranchée du canal maritime a été inaugurée aujourd'hui solennellement à la Station de Emperador, devant les autorités de l'Etat, les notabilités de la ville et un grand concours de population. La première locomotive est arrivée au chantier inauguré. La ville de Panama a célébré l'avènement par une grande fête.

L'alliance Bolivo-Péruvienne

Washington, 22 janvier.

Le ministre péruvien constate avoir reçu une dépêche de Lima, en date du 19 janvier, déclarant que l'alliance du Pérou et de la Bolivie continue ; la Bolivie reconnaît le gouvernement de M. Calderon.

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant organisation de l'enseignement secondaire des jeunes filles et arrêté fixant la répartition des matières de cet enseignement. — Arrêté nommant les membres de la commission chargée de faire l'expertise des joyaux de l'Etat, dits « diamants de la couronne. »

PARTIE NON OFFICIELLE. — Circulaire adressée aux recteurs par le ministre de l'instruction publique et des cultes au sujet de l'organisation des lycées et collèges de jeunes filles.

DERNIÈRE HEURE

(Service télégraphique particulier)

La situation de la bourse d'aujourd'hui

Paris, 23 janvier, soir.

Le Comptant achète beaucoup de rentes et de bonnes valeurs ; mais les opérations à terme sont presque nulles.

La plupart des agents de change ne reçoivent d'ordres, que pour liquider les opérations engagées.

Ils refusent de nouveaux engagements.

L'Union Générale

Les négociations entre l'*Union Générale* et les établissements de crédit, entreprises pour parer aux difficultés d'une liquidation, continuent d'être en bonne voie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 23 Janvier 1882

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

BRUITS DE COULOIRS

Les députés se montrent effrayés de l'éventualité d'une crise ministérielle.

Le sentiment d'une conciliation fait des progrès. Le Congrès trancherait la question du scrutin de liste.

M. Gambetta, en recevant ce matin quelques députés, a montré le même entêtement que précédemment pour le maintien des projets du gouvernement sur la révision et le scrutin de liste.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Allain-Targé, ministre des Finances, dépose un projet de loi fixant le budget de l'année 1883.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de résolution de M. Barodet et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet la nomination d'une commission chargée d'opérer le dépouillement des professions de foi et des programmes électoraux de 1881, et de présenter à la Chambre un rapport sur les vœux et les volontés qui y sont exprimés.

MM. Alfred Naquet, rapporteur, et **Barodet**, promoteur de la proposition, demandent d'ajourner la discussion, jusqu'après la solution de la question de la révision.

L'ajournement est prononcé.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de MM. Victor Plessier et Edouard Lockroy, tendant à ordonner le dépôt à la Bibliothèque nationale d'un double des catalogues de toutes les autres bibliothèques publiques.

M. Victor Plessier dit que l'Assemblée de 1792 a voulu centraliser les catalogues des bibliothèques publiques. (Bruit).

La proposition de MM. Victor Plessier et Edouard Lockroy n'est pas prise en considération.

M le président Brisson prie la Chambre de fixer son ordre du jour de demain.

M. Gatineau demande une suspension de séance d'une heure pour attendre le rapport de la Commission des 33.

La séance est suspendue.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

C'était samedi dernier que s'est ouvert le magasin de broderie et lingerie du déballage de la *Ville de Nancy*, rue du Vieil-Abreuvoir, 17, à Roubaix.

CAISSE DE REPORTS
DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

Société anonyme. — Capital : 20 millions

52, rue de Châteaudun, PARIS

Les Reports sont des prêts sur titres, garantis : 1o *par les titres reportés*; 2o *par les Agents de change ou banquiers intermédiaires*. Les reports faits pour compte de ses clients par la *Société Nouvelle* sont en outre garantis par cette dernière, qui conserve dans ses caisses les titres reportés pendant toute la durée du report, et est responsable des fonds placés par elle en reports.

Toute somme, depuis celle de **100 fr.**, peut être déposée à la *Caisse de Reports de la Société Nouvelle.*

Les fonds déposés sont employés en reports à la liquidation qui suit la date du dépôt.

Intérêt net bonifié aux déposants :

Pour le mois de **janvier 10.20 0/0** l'an.
2me quinzaine — 7.65 —

Envoi franco, sur demande, de la Notice sur les Opérations de Reports.

4791—1973

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : **120** Millions de Francs

Fondée en 1864

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

AGENCE DE ROUBAIX

Rue Saint-Georges, 39

Comptes de Chèques. — **Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels.** — **Ordres de Bourse.** — **Paiement et Escompte de Coupons** (Paiement sans frais des Coupons de la Cie de l'Ouest et de Cie Paris-Lyon-Méditerranée). — **Opérations sur Titres** (Conversions, renouvellements, échanges). — **Garde de Titres.** — **Envois de Fonds** (Départements, Algérie et Etranger). — **Billets de crédit circulaires.** — **Encaissement et Escompte des Effets de Commerce.** — **Avances sur Titres.** — **Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres.** — **Assurances** (Vie, Incendie, Accidents). — **Souscriptions aux Emissions.** — **Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.**

Société Française Financière

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

MM. les Actionnaires sont informés qu'un acompte sur le dividende de l'exercice courant, de 40 francs par action, sera mis en paiement en échange du COUPON No 11, à partir du 1er Février, aux caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, et sous déduction de l'impôt.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOTA. — *Cet Etablissement financier, qui compte* **onze ans** *d'une prospérité croissante et non interrompue, n'a jamais distribué moins de* **60 fr.** *de dividende par an ; le dividende du dernier exercice a été de* **70 fr.** *et celui de cette année sera de* **80 fr.** — *Le cours de ses actions était de 550 fr. en 1876, de* **650 fr.** *en 1877, de 750 fr. en 1878, de* **850 fr.** *en 1879, de* **900 fr.** *en 1880, de 1,025 fr. en 1881.*

En raison des bénéfices, la hausse a encore une marge considérable, et, même au cours actuel, les actions de la Société Française Financière représentent un placement de premier ordre à **7.50 pour CENT.**

Questions Religieuses

La colonisation catholique aux Etats Unis. — Résultats heureux de l'agglomération des catholiques dans les villes. — Résultat fâcheux. — Mgr Ireland et ses colonies agricoles catholiques, dans le Minnesota. — Succès obtenus. — Les Sociétés de colonisation catholique.

—

Parmi les milliers ou plutôt les millions de catholiques européens, Irlandais en majorité, que depuis trente ou quarante ans, la misère a jeté aux Etats-Unis, le plus grand nombre s'est établi, on le sait, dans les villes et dans les bourgs industriels de l'Est. Sans doute, beaucoup des nouveaux venus se perdirent irréparablement ; mais, en somme, la masse travailla, prospéra, se bâtit des églises, des hospices, des écoles. Le catholicisme y gagna immensément en puissance morale. C'est ce que faisait remarquer, il y a quelque temps, une revue américaine, le *Catholic World*. L'influence des villes, dit-elle en substance, rayonne au loin. Bonne ou mauvaise, elle est incontestable en politique, en morale, en religion, et les campagnes la subissent toujours à quelque degré, même celles qui se vantent le plus de leur indépendance.

Les rares catholiques qui habitent les localités rurales des Etats-Unis sont pauvres ou peu aisés. Dans beaucoup de ces localités, l'idée que le public s'est longtemps faite d'un catholique est celle d'un bigot ignorant qui adore des images, qui pense que le Pape est Dieu et qui paye à son directeur spirituel un demi-dollar pour être absous d'un crime. Mais, depuis quelques années, quand le boutiquier ou le lettré de village arrive dans une ville telle que New-York, qui possède un demi-million de catholiques; quand il contemple les splendides églises des catholiques, leurs hospices, leurs écoles; quand il parcourt leurs revues et leurs journaux : quand il apprend que le grand importateur, l'opulent banquier ou le savant jurisconsulte dont il réclame les services, est souvent un catholique, et plus d'une fois un Irlandais, ses préventions s'affaiblissent, et d'autres idées l'accompagnent à son retour. Aujourd'hui, dans toutes les grandes villes américaines, le catholicisme est établi comme un fait notoire qu'il faut respecter et avec lequel il faut compter. En s'affirmant avec tant d'éclat, l'Eglise américaine a préparé les voies à la mission que la Providence semble lui avoir confiée, d'attirer insensiblement à elle les hommes religieux de toutes les confessions, et de sauver le pays de la ruine vers laquelle tant de causes de décomposition sociale, l'immoralité et la passion de l'argent, les doctrines des athées et autres, conspirent à l'entraîner. La haute situation que le catholicisme s'est faite influe même sur la presse qui le combat. Dans les grandes villes, il est peu de journalistes sérieux qui rééditent encore cette calomnie si rebattue, il y a vingt ans, de l'hostilité de l'Eglise contre l'éducation, le progrès, l'esprit humain, la liberté. Dans ces villes, le catholique de naissance a cessé d'être une singularité, et le converti n'est plus considéré comme un esprit faible et superstitieux. Là les protestants éclairés reconnaissent que l'on peut être catholique et en même temps instruit, intelligent bon citoyen et honnête homme. Ce n'est plus que dans une partie des classes inférieures qu'on en doute encore. Mais, chez les hommes de bonne foi, le caractère essentiellement bienfaisant, sainement démocratique et vraiment civilisateur de l'Eglise finira par renverser les derniers préjugés.

L'agglomération des immigrants catholiques dans les villes de l'Amérique a donc été, jusqu'à présent, tout compte fait, un bien plutôt qu'un mal. Que l'on songe, en effet, à ce que seraient devenus ces malheureux s'ils s'étaient dispersés dans les déserts, sans aucun lien d'association, sans aucun secours religieux ! Mais s'ensuit-il que les immigrants catholiques d'aujourd'hui doivent imiter leurs devanciers, et, même à ceux-ci, est-il bon qu'ils s'obstinent à rester en si grandes masses dans les villes, dont le séjour est sous plus d'un rapport si dangereux ? Personne n'irait le soutenir. Aussi tous les publicistes catholiques des Etats-Unis expriment-ils le vœu de voir de nombreuses familles des classes inférieures, et particulièrement de la classe ouvrière, embrasser la vie agricole, tant dans leur propre intérêt, matériel et moral, que pour le plus grand avantage de l'Eglise et de la société en général. La situation a aujourd'hui entièrement changé d'aspect. En plaçant l'Eglise dans une si vive lumière, les masses catholiques ont rempli leur mission dans les villes américaines.

Grâce à la multiplicatisn inouie des chemins de fer, l'agriculture s'offre actuellement aux classes ouvrières comme une carrière non seulement possible, mais remplie de chances de succès. D'autre part, l'accroissement constant du personnel ecclésiastique permet aux évêques de pourvoir immédiatement d'un prêtre toute agglomération catholique qui présenterait quelque importance et quelques garanties de stabilité. Le problème d'une « colonisation catholique » peut donc se poser utilement aujourd'hui ; bien plus, il peut se résoudre. C'est ce qu'un collaborateur de la *Revue générale* de Bruxelles, M. Ch. Verbrugghen, membre de la Chambre des représentants de Belgique, nous montrait tout récemment, dans un travail aussi précis qu'intéressant, auquel nous faisons de larges emprunts (1) ; c'est ce que nous lisions, hier encore, dans une importante correspondance de Chicago, adressée au *Times*.

A la suite de la crise commerciale de 1878 et des années suivantes, il se produisit pour la première fois, parmi les populations ouvrières du Nord-Est, un mouvement prononcé de migration vers l'Ouest. Ce mouvement comprit un certain nombre de familles catholiques qui s'établirent en petits groupes dans le Kansas, le Nebraska, la Minnesota, le Dakota et dans d'autres Etats ou territoires. En général elles réussirent, et de là naquit l'idée d'une colonisation catholique systématiquement organisée dans ses moindres détails, œuvre à laquelle les lois foncières des Etats-Unis se prêtent admirablement, ainsi qu'on peut le voir dans l'exposé très-circonstancié qu'en fait M. Verbrugghem.

C'est à un homme de grand cœur et de grande énergie, Mgr Ireland, Evêque-coadjuteur de St-Paul, dans le Minnesota, que revient l'iniative de cette colonisation catholique. Il avait été frappé du spectacle que lui avait offert un des rares petits établissements catholiques qui s'étaient formés à l'aventure, avant le mouvement de 1873. Vingt ans après la fondation de cette colonie, qui avait commencé vers 1856, dans la pauvreté et la peine, il trouvait des familles « prospères, riches. » « Les enfants, dit-il, sont aussi purs que s'ils avaient toujours respiré l'atmosphère du pays le plus catholique. Le nombre des familles a doublé par les naissances. Ce district est pour jamais assuré à l'Eglise. » En comparant à cette colonie rurale ces foyers de misère et de vices qui constituent les villes, surtout en Amérique, Mgr Ireland prit la résolution de leur arracher le plus grand nombre possible de familles ouvrières catholiques, de faciliter leur établissement dans les comtés agricoles et de préférence dans ceux où la tourbe protestante ou rationaliste ne mettrait en danger ni leur foi ni leurs mœurs. En 1876, sous l'impulsion du prélat, une société catholique de bienfaisance établie à Saint-Paul, capitale du Minnesota, fonda un comité spécial, dit *Bureau de colonisation*, qui se constitua en association légale et réunit quelques fonds; Mgr Ireland, qui était l'âme du comité, se mit immédiatement à l'œuvre.

Le plan adopté par lui est très simple. Il choisit une quantité de terres de cinquante à cent mille acres, dont une compagnie de chemin de fer lui cède pendant trois ans le droit exclusif de disposer. (Aux Etats Unis, les compagnies de chemins de fer reçoivent, à titre de subvention, de la République, du pouvoir central, propriétaire de toutes les terres vacantes, de grandes étendues de terres, limitrophes des lignes construites.) Par l'entremise d'un bureau qu'il a organisé à cette fin, l'évêque porte à la connaissance des catholiques désireux de s'assurer une exploitation rurale tous les renseignements nécessaires, quant aux prix et aux conditions de vente. Il charge un prêtre, initié à l'agriculture et à la vie rurale, de présider la future colonie. Ce prêtre se trouve à son poste dès avant la venue du premier colon. Déjà l'église est bâtie, et c'est autour d'elle que les premiers arrivants choisissent leurs terres. D'autres centres d'établissements sont désignés à des distances convenables, le long du chemin de fer. Après quelques semaines d'existance, la colonie possède un bureau de poste et un magasin général, mais pas de cabaret.

Le bois nécessaire pour élever les cottages des colons est amené, à prix réduits, par le chemin de fer. On réserve des fermes pour les personnes dûment recommandées et qui ont fait connaître par écrit leur intention de devenir colons. On accorde six ou sept ans pour le paiement du prix d'achat, à intérêt raisonnable. Souvent une seule récolte rapporte plus que ce prix. « Un résultat considérable des efforts de Mgr Ireland, dit son collègue Mgr Spalding, évêque de Peoria (Illinois) et publiciste bien connu ; c'est d'avoir démontré par les faits l'erreur consistait à croire qu'après avoir longtemps habité la ville on ne saurait réussir dans les colonies agricoles. Dans ces établissements sont représentées presque toutes les professions, depuis celle de banquier jusqu'à celle de charbonnier. Il y a des colons venant des fabriques du Massachusetts ou des mines de la Pensylvanie, comme d'ancien cabaretiers de New-York ou de Boston. Souvent même sont ceux-là qui apprécient le mieux le bonheur de vivre dans la vaste et libre campagne que Dieu a faite. L'expérience a également démontré que, dans ces milieux salutaires, les vices contractés dans les villes et dans les usines disparaissent souvent.

La paix, la vie de famille, l'influence directe du prêtre sur des ouailles qu'il connaît toutes, l'espérance presque certaine de conquérir bientôt une situation indépendante, le respect de soi-même né de la satisfaction d'être propriétaire et maître de sa personne, tout contribue à relever le caractère et à le fortifier contre cette facilité à s'abandonner qui est la conséquence fréquente de vicieuses habitudes. » Ajoutons, pour que l'on comprenne bien l'œuvre « de colonisation catholique », que les fondateurs des colonies ne s'imaginent nullement que leurs établissements, créés dans le voisinage de chemins de fer, resteront toujours homogènes au point de vue religieux. « Les colonies catholiques, dit un écrivain du *Catholic World*, ont été créées pour être des noyaux, des points de ralliement, où le cultivateur catholique soit certain de trouver ces choses indispensables, le temple catholique, l'école catholique, sans toutefois qu'on prétende exclure les colons d'un autre culte ou d'une autre race. Nous n'avons pas besoin de rappeler le souvenir de lord Baltimore et du Maryland pour montrer que les droits des dissidents seront toujours respectés dans les colonies les plus catholiques. »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici tous les renseignements précieux que donne M. Verbrugghen sur le fonctionnement de l'œuvre de Mgr Ireland. En 1879, les efforts réunis de ce dernier et de Mgr Spalding aboutissaient à la création d'une société par actions, destinée à étendre à de nombreux points de l'extrême Ouest la colonisation catholique, jusque là bornée au Minnesota. D'après le correspondant du *Times*, comme d'après les autorités citées par M. Verbrugghen, l'œuvre est en excellente voie et les perspectives sont tout à fait encourageantes. « J'ai eu, dit le correspondant du *Times*, plusieurs entrevues avec M. Willam J. Onahan, de Chicago, le secrétaire de la Société, et j'ai eu sous les yeux la preuve de l'empressement avec lequel les gens des Etats de l'Est demandent des renseignements au sujet de la colonisation dans l'Ouest. »

Mgr Spalding recommande vivement la création de nouvelles associations financières, de nouveaux comités. Il voudrait, comme l'évêque de Saint-Paul, que l'on fût en état d'admettre aux avantages de cette salutaire entreprise, non pas seulement les catholiques possesseurs d'un petit capital, mais tout catholique ayant de bons bras et de la conduite.

Témoin journalier du bien opéré par les sociétés dont nous avons parlé, il n'hésite pas à affirmer qu' « une seule de ces institutions vaut cent sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, et qu'il n'y a pas actuellement d'œuvre plus importante que celle de la colonisation catholique. »

L'excellent travail de la *Revue générale* nous apprend, en terminant, qu'une nouvelle société de colonisation a été fondée en avril dernier à Dublin, par des capitalistes irlandais. « Beaucoup d'hommes vigoureux, dit le prospectus, émigrent actuellement d'Irlande, qui, faute de capital, ne peuvent s'établir dans les terres du Far West. La compagnie a été fondée pour remédier à ce manque de capital. » Tous les membres du conseil d'administration habitent l'Irlande, sauf un, dont le nom est une garantie de l'honnêteté et de la bonne administration de l'institution, Mgr Ireland, l'infatigable promoteur de la colonisation catholique en Amérique.

EMMANUEL COSQUIN.

(1) *Revue générale*, livraison de décembre 1881